QUARTIER GENERAL.
LEGION DE LA LOUISIANE.
Nlle-Orléans, 10 Juillet 1843.

Ordre de Brigade No. 25.

Conformément à la Loi, la Légion de la Louisiane prendra les armes et campera en grande tenue d'été, le 20 du présent et prochain, sur la Place d'Armes, à 8 heures du matin, pour y être revue d'inspection.

La Compagnie des Mousquetaires de Mont Vernon, commandée par Mcdaille, se rendra sur la Place d'Armes, une demi-heure avant la revue pour en former la grille et en garder les portes.

La ligne se formera à 4 heures précises, les commandants de compagnie remettront aussitôt au Major-Inspecteur de Brigade un contrôle exact des membres présents à la dite revue.

Les chefs de corps sont chacun chargés en ce qui les concerne de l'exécution de présent ordre.

Par ordre du Brigadier-Général,
CHARLES CUVELLIER.
Commandant la Légion de la Louisiane.
N. VIGNIE,
Aide-de-Camp.

16 juil

BATAILLON D'ARTILLERIE.

Les membres composant le Bataillon d'Artillerie sont réunis avec ordre pour le 20 du courant, à 8 heures du matin, à l'arsenal, à 4 heures de l'après-midi, pour une affaire qui intéresse le corps d'artillerie.

17 juil
Q. D. AUGUSTIN,
Capitaine, 1ère Compagnie.

QUINQUINAS pâtes Cognac en manques de Pelletier et Caventou, à vendre par
27 juil 6 BLANCHARD, LIMER & Co. 24, Bienville

CAFE de Rio—100 sacs café, même, à vendre par
WOOD & SIMMONS,
30 Magasins

JAMBONS—Epaules, plats côtes et barriques, à vendre par
WOOD & SIMMONS,
30, Magasins.

POIVRE—65 sacs, à vendre par
27 juil WOOD & SIMMONS, 30 Magasins.

THE—360 caisses The de différentes descriptions, et qualité, à vendre par
27 juil WOOD & SIMMONS, 30 Magasins.

SANGSUES.

SANGSUES—30,000, arrivées par le T. Street et le brick Adolie, venant de Cadix, à vendre à l'entrepôt général, à un pistolien, un sachet et vingt cinq sous les plus grosses.

Les ordres pour les sangsues parvenu avec tous les avantages pour les habitans, rue de l'Esplanade, entre Conde et Royale, No. 96.

27 juil J. F. SOUBIRAN.

MARCHANDISES SECHES.

LES soussignés ont reçu par les navires Alabama, Washington, Ocmulgee et Union de New-York, un nouvel assortiment de marchandises, pour la saison, parmi lesquelles on remarque les articles suivans:

Indiennes en couleurs claires et foncées.
do. demi et demi-laine.
do. pour meubles, bien nouveau.
Bon teint à grande et petits carreaux.
Ginghams à carreaux pour robes.
Cotonnade pour pantalons et pour robes.
Percales blanches, jaconet et coton batiste.
do. brochées et mousselines à raies et à carreaux.
Basin et jaconets blancs à mille raies.
Bas de coton blancs et en couleurs, pour femmes et enfans.
Bas blancs et en couleur, très grands.
Chaussons de coton, blancs et en couleurs, pour hommes et pour enfans.
Gants en fil et en coton, blancs et en couleurs, pour hommes et pour enfans.
Flanelles blanche, verte, rouge et jaune, unies et croisées.
Mouchoirs blancs et en couleurs, pour la tête.
Foulard noire et en couleur.
Voile d'Irlande et de Perse, par pièce et demi-pièce.
Obrié damassé, pour nappes et serviettes.
Nappes damassées 5, 6, 10, 12, 14, 16, 18, 20 et 30 quarts.
Serviettes damassées 4, 5, 6, 8 et 10 quarts.
Contrepointes en piqué, 10, 12 et 14 quarts, et Couvertures assorties.
Couleurs noires et en couleurs, pour pantalons.
do. legers, pour enfans.
Drap noire et en couleurs.
Satinade, Jeans et Basins.
Robinet uni, 4, 6, 8 et 10 quarts.
Coton blanc superfin.
Toiles à draps, 4, 5, 6, 8 et 10 quarts.
Crêpe noir et Soie d'Italie, noire, grande largeur.
Mousseline de laine et Berges en laine, noires et en couleurs.
Velours noir, de soie et en coton.
Rubans en laine, 4, 6, 8, 7 et 10 quarts.
Aiguilles, Epingles et Agrafes.
Galons, Lacets et Cordonnets.
Boutons de cocon, Taylor, Alexander, Orvilles, Anderson et Edwards.
Cravates en soie, Mouchoirs de soie, pour poche.
Bretelles de sangle, pour chasseurs et pour gilets.
do. en soie, pour habits et gilets.
do. en metal et en or, pour pantalons.
Bretelles en soie, élastiques, en coton et en laine.
3, 4 et 5 quarts Cotons blancs et écrus.
Cotonnade denim, Coutil à bleu, Coutil à matelas.
Kaseays, cotes rayé pour chemises, Linseys unis et à carreaux, coton Lowelle, Fil patente, noir, bleu, gris et en couleurs, Bordures pour matelas.

TOOLE & BARRIERE,
No. 30, rue de Chartres.

26 juillet

COUVERTURES en laine, pour nègres—Un envoi de 200 couvertures 5 quarts pour nègres, à vendre par
26 juil TOOLE & BARRIERE, 30 Chartres

VOR. ROUMAGE offre à vendre pour clore diverses constructions—70 barriques vin rouge vieux, St. Estèphe et Pauillac extra à 50 fr. les 228 litres—200 barriques à Pauillac bien qualité, en grands lots—sujets et choux-boites; absinthe suisse, curaçao, cassis de Badin; fruits conservés dans leur jus, anisette, liqueurs, eau de vie vieille, cordiales de toutes les grandes marques, en barriques en caisses de 12 bouteilles et 24 demi-bouteilles, vin rouge en caisses de 12 bouteilles. 26 juillet—2

VINAIGRE sur Paris—Un vraitie de France 984 47 à 10 jours de vue sur Paris, à vendre par
MERLE, BEYLLE & Co.
26 juillet 45, Vieille Levée

TRAITES sur Londres à 60 jours de vue, à vendre par
26 juil MERLE, BEYLLE & Co. 45, Vieille Levée

QUININE—125 onces en magasin, à vendre par
26 juil ROBERTS & HALL, 75 Magasins

INDIGO et garances—Un certain indigo de la Caroline, et 30 barriques, marques et barils, à vendre par
26 juil ROBERTS & HALL, 75 Magasins

CAFE—100 sacs prime vert Rio, 30 do. No. 1 Java, à vendre par
26 juil ROBERTS & HALL, 75 Magasins

POIVRE—80 sacs long, de Sumatra, à vendre par
26 juil ROBERTS & HALL, 75 Magasins

SALPETRATE—500 barriques et demi-barils, à vendre par
26 juil ROBERTS & HALL, 75 Magasins

SOUFRE et Alun—10 caisses soufre et 4 barils alun, à vendre par
26 juil ROBERTS & HALL, 75 Magasins

SEL—4200 sacs gros et fin de Liverpool, en magasin et à vendre par quantité à la convenance des acheteurs.
S'adresser à ALEX. PARK & Co.
25 juil—2 90 Commune.

CHAUX de pierre de Thomaston, actuellement en débarquement et au bon ordre, à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par
26 juil GEORGE BEDFORD, 47 Commune

CIMENT hydraulique, pâtes de Parie, crins à plâtrer, de briques à feu, constamment en main et à vendre en lots à la convenance des acheteurs par
29 juil GEORGE BEDFORD, 47 Commune

CHEC sur New York, à vendre par la Compagnie d'Assurance Maritime de l'Ouest et contre l'incendie,
26 juillet
ABSINTHE suisse—50 caisses absynthe suisse, à vendre par
26 juil LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres

FLEUR D'ORANGE, à vendre par
26 juil LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres

CITRONIX à L'EAU DE VIE, à vendre par
LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres

ANISETTE EN FANIERS, à vendre par
26 juil LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres

CAFE de Rio—1000 sacs actuellement en débarquement et à vendre par
18 juillet GEO. GREEN & BRO. 84, Gravier

CHANGE—90,000 à vue sur New York, échoite 45 jours, chèque, à vendre par
27 juin PRICE & FROST. 90, Poydras.

FARINE—175 barils pleinement inspectés, superfine de St. Louis, à vendre par S. & J. T. WHITNEY.
7 juil 73, Camp.

SAVON—150 caisses extra numéro 1, en débarquement au navire Kosax, à vendre par
19 juil TUFTS & HOBART, 26 Douane

GRAISSE—743 barrillets et 35 barils prime leaf, à vendre par
19 juil TUFTS & HOBART, 26, Douane

PORC—200 barils par mess, 100 dito mess mou, à l'inspection de Boxall, à vendre par
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
44, Poydras

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet, à vendre par
20 juil MANUEL BLASCO, 26, Commune

EAU-DE-VIE de pêche, à vendre par
20 juil MANUEL BLASCO, 26, Commune

SUCRE de la Havane—Blanc, jaune et terré, à vendre par
20 juil MANUEL BLASCO, 26 Commune

HUILE de lin et esprit de thérébentine, en barrils, à vendre par
20 juil JARVIS & ANDREWS,
20, Commune

ALCOOL—10 barils de pord, à vendre par
20 juil JARVIS & ANDREWS,
20, Commune.

HUILE de baleine—85 barils et 6 barriques, à vendre par
20 juil JARVIS & ANDREWS,
20, Commune.

BLANC de Plomb—100lb barillets extra No. 1, à vendre par
20 juil JARVIS & ANDREWS,
20, Commune.

COFFRES-FORTS EN VER.

LE soussigné peut offrir à ses ordres pour les coffres-forts un fer infiniment perfectionnés de Robertson et Rich, quelque soient les dimensions et les modèles, dans le plus bref délai et à des prix raisonnables.

Il a actuellement en mains un assortiment de ces coffres forts qu'il invite ceux qui désirent s'en pourvoir à venir examiner, étant prêt à prouver par des personnes de cette ville et de New-York qui ont tenus à l'essai qui a été fait en mon domicile, dans une fournaise en briques, en présence de chez lesquelles ils sont en usage, que les coffres-forts de Robertson & Rich possèdent toutes les qualités désirables à ces articles, qu'ils sont préférables à tous ceux de tous les autres manufacturer, qu'ils sont réellement à l'épreuve du feu, et qu'ils préservent de l'humidité.

15 juillet ISAAC BRIDGE, 76, Magasins.

A LOUER—Ces trois liets de terre situés derrière le Marché de la rue Bourbon, presque sur la rue Peydras, Cirque, St. Jean St. Pierre et Roman. Ils sont depuis commodes et spacieux pour être donnés immédiatement. S'adresser au Bureau du rail-road de la Nouvelle Orléans et Carrollton, rue du Canal.
20 juillet—30

CORDAGES, Toiles d'emballage, Poivre Farlane &c
1000 rouleaux cordages goudronnés de Manille,
200 pièces toile d'emballage d'Allemagne,
200 cannes fortes sortes de Pourpool,
30 manches à haches,
200 sacs poivre,
100 boîtes plomb blanc for de Bedds,
200 balles étoupes,
5 pipes vin de Madère,
50 caisses fruits à l'huile de vie,
200 caisses the impérial, poudre bohéa et Young Hyson,
15 et 8 barres,
60 caisses fruits à l'eau de vie,
30 do. absynthe,
60 do. anisette, à vendre par
26 mai O. H. CHESEBROUGH, 94, Vieille Levée.

En vente à la librairie de LELIEVRE, coupé, rues Royale et Ste-Anne.

Cours complet d'Agriculture théorique et pratique, suivi de plus de cours de Jardinage, 15 vol. in-8.
Bibliothèque des Ménages, 3 vol. in-4.
Education domestique, par Mme. Amable Tastu.
Education maternelle, par Mme. Amable Tastu.
Contes d'orphelin, par Johnson.
Manuel habile, par Lankenau.
Œuvres de Lesage.
Œuvres de lord Byron.
Nouvel Indicateur alsacien pour 1843, ou Almanach du Commissaire des temps pour 1840, 1842, 1843.
Livre de médecine, de droit, de littérature, &c.
1 juin

GRAISSE—4 barils à vendre par
15 juil HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

TRAITES sur la Havane, à vendre par
21 juillet JOSEPH PLATS, 97, Tchoupitoulas

HARICOTS blancs—30 barils, à vendre par
18 juillet JOHN R. SHAW & Co., 56, Poydras

WHISKEY—30 barils rectifié et 10 do. de Monongahela à vendre par
18 juillet JOHN R. SHAW & Co., 56, Poydras

TABAC manufacturé de Missouri, à vendre par
16 juil JOSIE B SHAW & Co., 56, Poydras

CAFE—400 sacs prime vert, en débarquement de la goelette Belle de la Havane, à vendre par
20 juil E. TROISGROS, 26 Vieille Levée

POUDRE de Pêche—15 barillets actuellement en débarquement, à vendre par
20 juil HARROD, DARLING & Co. 49 Commune

SACS de Pêre en balles et en pochettes, à vendre par
20 juil J. G. LAVILLEBEUVE, 149 Commune

MELASSE en barils, de qualité supérieure, à vendre par
20 juil J. G. LAVILLEBEUVE, 149 Commune

MARCHANDISES DIVERSES—200 sacs Café prime Rio, 40 kegs Café de Java, 300 caisses Thé 8 et 10 lbs, 40 sacs Poivre, 15 caisses Poivre moulu, 80 caisses Cannelle, 30 do. Clous, 30 do. Bleup de Limon, 10 caisses Confiserie assortie, 3 caisses Citrons, 3 caisses Indigo de Manille, 100 rouleaux Corde et Cordage goudronnés, 1000 Damejeannes assorties, Huile et Blanc de Baleine, Vinaigre de cidre, Peintures jaunes et vertes, 50 Barils de blanche, à vendre par
J. W. STANTON & Co.
Enregistre Magasins et Lafayette

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le prix de la farine fraiche étant aujourd'hui de $4 56 (en espèces) par baril, d'après le tarif les boulangers donneront 39 onces de pain pour dix cents, pendant la semaine qui commencera lundi, 24 courant.

Les pains de seconde qualité, ou de trois pour dix cents, pèseront 25 pour cent en sus, c'est à dire 49 onces. WM. FRERET, Maire.
Nouvelle-Orléans, le 24 juillet 1843.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN,
Bureau, No. 40, rue du Camp.

Capital comptant..... $100,000
Assure contre les risques du feu, de la mer et du fleuve.
Wm. A. GASQUET,
Président,
CH. BRIGOS,
Secrétaire.

24 juillet 6m

BANDES DE BILLARDS—NOUVEAU PROCÉDÉ.

M. ANTOGNINI, Manufacturier Billardier.
RUE BOURBON, No. 366,

OFFRE au public un nouveau procédé pour garnir les bandes de billard. Ce procédé qui n'appartient qu'à lui seul, à l'avantage d'empêcher les billes de monter et d'être lancées hors de table à toute epreuve. Il est garanti pleinement par M ANTOGNINI, qui n'en reçoit le prix que lorsque la supériorité en a été constatée. Il a été déjà mis en usage dans plusieurs des principaux établissemens de cette ville et il a donné les résultats les plus satisfaisans.

Les personnes de la campagne qui voudront faire garnir leurs bandes de leurs billards, n'auront qu'à envoyer ces bandes à l'adresse ci-dessus; elles seront mises en état et renvoyées dans le plus bref délai.

M. ANTOGNINI offre également à vendre plusieurs bons billards d'occasion, français et américains; aussi draps de billard, queues, billes, jeux de trente-et-un, etc.
15 juillet—3m

DEMANDE D'UNE NOURRICE—Une femme bien forte pour un enfant de cinq mois. On préfèrera une française, s'adresser à FOSDICK & BROTHER,
24 juil 66 Camp.

FARINE—300 barils excellente marques des boulangers, à vendre par C. DOANE & Co.
24 juil 6 Poydras

JAMBONS—100 barils enveloppés extra pour famille, de 3 à 15 livres chaque, reçus par le Scioto Valley, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
24 juillet 44, Poydras

PORC—250 barils mess à l'inspection et à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
24 juil 44, Poydras

BŒUF—80 barils et 18 demi-do. à l'inspection à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
24 juillet 44, Poydras

BACON—60 barriques jambons, plats cotes et épaules de Cincinnati, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
24 juillet 44, Poydras

SAVON et amidon—54 caisses savon No. 1 de Cincinnati et 20 do. amidon, en débarquement de Genl. Morgan, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
24 juillet 44, Poydras

SAGE de Pêre en balles et en pochettes, à vendre par
20 juil J. G. LAVILLEBEUVE, 149 Commune

MELASSE en barils, de qualité supérieure, à vendre par
20 juil J. G. LAVILLEBEUVE, 149 Commune

MARCHANDISES DIVERSES—200 sacs Café prime Rio, 40 kegs Café de Java, 300 caisses Thé 8 et 10 lbs, 40 sacs Poivre, 15 caisses Poivre moulu, 80 caisses Cannelle, 30 do. Clous, 30 do. Bleup de Limon, 10 caisses Confiserie assortie, 3 caisses Citrons, 3 caisses Indigo de Manille, 100 rouleaux Corde et Cordage goudronnés, 1000 Damejeannes assorties, Huile et Blanc de Baleine, Vinaigre de cidre, Peintures jaunes et vertes, 50 Barils de blanche, à vendre par
J. W. STANTON & Co.
Enregistre Magasins et Lafayette

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le prix de la farine fraiche étant aujourd'hui de $4 56 (en espèces) par baril, d'après le tarif les boulangers donneront 39 onces de pain pour dix cents, pendant la semaine qui commencera lundi, 24 courant.

Les pains de seconde qualité, ou de trois pour dix cents, pèseront 25 pour cent en sus, c'est à dire 49 onces. WM. FRERET, Maire.
Nouvelle-Orléans, le 24 juillet 1843.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN,
Bureau, No. 40, rue du Camp.

Capital comptant..... $100,000
Assure contre les risques du feu, de la mer et du fleuve.
Wm. A. GASQUET,
Président,
CH. BRIGOS,
Secrétaire.

24 juillet 6m

BANDES DE BILLARDS—NOUVEAU PROCÉDÉ.

M. ANTOGNINI, Manufacturier Billardier.
RUE BOURBON, No. 366,

OFFRE au public un nouveau procédé pour garnir les bandes de billard. Ce procédé qui n'appartient qu'à lui seul, à l'avantage d'empêcher les billes de monter et d'être lancées hors de table à toute epreuve. Il est garanti pleinement par M ANTOGNINI, qui n'en reçoit le prix que lorsque la supériorité en a été constatée. Il a été déjà mis en usage dans plusieurs des principaux établissemens de cette ville et il a donné les résultats les plus satisfaisans.

Les personnes de la campagne qui voudront faire garnir leurs bandes de leurs billards, n'auront qu'à envoyer ces bandes à l'adresse ci-dessus; elles seront mises en état et renvoyées dans le plus bref délai.

M. ANTOGNINI offre également à vendre plusieurs bons billards d'occasion, français et américains; aussi draps de billard, queues, billes, jeux de trente-et-un, etc.
15 juillet—3m

Vente par le Marshal.

Benjamin Buisson vs. A. J. Cunningham.

EN vertu d'un writ de fi. fa. à moi adressé par l'honorable William Grivot, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique, le 30 août 1843, à midi, dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Char-tres et Royale:

La moitié d'un certain lot de terre No. dix, situé au faubourg Lafayette, dans l'Fau-bourg de la Nouvelle-Orléans, à 9 heures du matin, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, en la ville de la Nouvelle-Orléans, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite:

La dite vente aura lieu le dit jour jusqu'à 3 heures P. M. et les jours suivans, de 9 heures A. M. à 2 P. M. et les jours suivans, de 9 heures A. M. à 2 P. M. et un même lieu dans le cas où elle ne serait pas terminée le dit jour.

Tous les droits, titres et intérêt des dits Président, Directeurs et Compagnie de la Banque des Etats-Unis, dont la charte a été octroyée par l'Etat de la Pennsylvanie, aux dettes, réclamations, créances, billets, &c. sains dans l'affaire ci-dessus, savoir:

1o. Sept billets à ordre souscrits par Thomas Barrett, datés Nouvelle-Orléans, du 26 février 1838 et payables comme suit:

1 de la somme de $12,800 payables à 2 ans de date.				
1	"	40,000	3	"
1	"	19,600	4	"
1	"	40,000	4	"
1	"	6,100	4	"
1	"	40,000	5	"
1	"	3,200	5	"

Tous payables à l'ordre des Président, directeurs et compagnie de la banque des Etats-Unis, à la banque des Négociants en cette ville, portant intérêt à raison de dix pour cent l'an à partir de l'échéance jusqu'à leur paiement et sont assurés par hypothèque, par acte devant Jules Moesy, notaire public, en date du 26 février 1838, tous lesdits billets pour sûreté desquels procédures les dits syndics ont intenté un procès à Baltimore, et ont fait séquestrer des propriétés pour la somme de $20,000 ou à peu près, sur lesquelles les dits syndics prétendent avoir un privilège pour le paiement de la dite dette ou consommation, et dans lequel procès ils ont obtenu la Banque des Négociants de la Nouvelle Orléans réclame que la dite somme de $20,000 ou le produit des dites propriétés séquestrées soit d'abord employé à l'achat de billets de la Banque des Etats-Unis et alors porté à son crédit sur le montant de la dette ou consommation susdite, et que le surplus de la dite somme ou produit des dites propriétés séquestrées soit distribué entre les différens créanciers du dit Barrett, de la somme de $20,153 55.

2o. Un jugement rendu par la Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, No. 5,040 en faveur de Thomas Barrett, Ecuyer, en date du 27 mai 1843, contre dite Cour, le 23 mai ou 27 mai 1843, contre Sylvain Peyrous, Louis R. Arcuel, Pierre Oscar Peyroux, Louis Amedée Barjac, Felix Paul & Peyroux Arcuel & Co., in solido, en faveur de W. W. Frazer & C. Adams Junior, receveurs, &c. pour la somme de dix huit cent cinquante une pastres et 50 cts. avec cinq pour cent d'intérêt par an, à partir du 4 avec cinq pour cent d'intérêt par an, à partir du 4 mai 1841, jusqu'au paiement, et $4 50 frais de protêt, les frais d'instance, ensemble avec le billet ci-après décrit, souscrit par Sylvain Peyroux, à son ordre et endossé par lui, par Thomas Barrett, Peyroux, Arcuel & Co. et P. M. Lapice, date Nouvelle-Orléans, du 1er. mars 1841, payable à 21 mois de date, et protesté le 4 mars 1843, pour non paiement, de la somme de $1957. 75.

Deux billets souscrits par Sylvain Peyroux, à son propre ordre, et endossé par lui et par Thomas Barrett, Peyroux, Arcuel & Co. et P. M. Lapice, date Nouvelle-Orléans, du 1er. mars 1841, et payable en 3 mois de date, de $2,050 75, et un payable à 36 mois de date, de $2,122 16.

Tous les droits, titres et réclamations qui ci-dessus ont avoir à la Banque des Etats-Unis à deux billets dont le paiement a été assuré par la Banque des Négocants de la Nouvelle-Orléans, ainsi qu'il appert des minutes de la dite Banque en date du 29 janvier 1842, les dits billets étant de la somme de $12,000 cents chacun, souscrits par Alex. Mitchell et les intérêts, les dits billets formant ensemble la somme de $25,000 cents, non compris les intérêts. Ces quelles intérêts, au taux de huit pour cent l'an, ainsi que dit est, jusqu'au 22 janvier 1842, s'élèvent à la somme de $8,456 45 cents); et en outre de l'assomption par les dits billets à la dite Banque des Négocants de la Nouvelle-Orléans, comme il est dit ci-dessus, John Minturn est aussi personnellement responsable.

Lesquelles minutes ou un extrait d'icelles, constatant l'assomption par la Banque de cette dette, ont été envoyées à John Bacon et autres, syndics nommés à la dite Banque des Etats-Unis à Philadelphie, d'après lesquelles procédures les dits syndics ont intenté un procès à Baltimore, et ont fait séquestrer des propriétés pour la somme de $20,000 ou à peu près, sur lesquelles les dits syndics prétendent avoir un privilège pour le paiement de la dite dette ou consommation, et dans lequel procès la dite Banque des Négocants de la Nouvelle Orléans réclame que la dite somme de $20,000 ou le produit des dites propriétés séquestrées soit d'abord employé à l'achat de billets de la Banque des Etats-Unis et alors porté à son crédit sur le montant de la dette ou consommation susdite, et que le surplus de la dite somme ou produit des dites propriétés séquestrées soit distribué entre les différens créanciers du dit Barrett, de la somme de $20,153 55.

3o. Un jugement rendu par la Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, No. 5,039 en faveur de Thomas Barrett, Ecuyer, en date du 27 mai 1843, contre dite Cour, le 23 mai ou 27 mai 1843, contre Sylvain Peyroux, Louis R. Arcuel, Pierre Oscar Peyroux, Louis Amedée Barjac, Felix Paul & Peyroux Arcuel & Co., in solido, en faveur de W. W. Frazer & C. Adams Junior, receveurs, &c. pour la somme de dix huit cent cinquante une pastres et 50 cts. avec cinq pour cent d'intérêt par an, à partir du 4 mai 1841, jusqu'au paiement, et $4 50 frais de protêt, les frais d'instance, ensemble avec le billet ci-après décrit, souscrit par Sylvain Peyroux, à son ordre et endossé par lui, par Thomas Barrett, Peyroux, Arcuel & Co. et P. M. Lapice, date Nouvelle-Orléans, du 1er. mars 1841, payable à 21 mois de date, et protesté le 4 mars 1843, pour non paiement, de la somme de $1957. 75.

Deux billets souscrits par Sylvain Peyroux, à son propre ordre, et endossé par lui et par Thomas Barrett, Peyroux, Arcuel & Co. et P. M. Lapice, date Nouvelle-Orléans, du 1er. mars 1841, et payable en 3 mois de date, de $2,050 75, et un payable à 36 mois de date, de $2,122 16.

Tous les droits, titres et réclamations qui ci-dessus ont avoir à la Banque des Etats-Unis à deux billets dont le paiement a été assuré par la Banque des Négocants de la Nouvelle-Orléans, ainsi qu'il appert des minutes de la dite Banque en date du 29 janvier 1842, les dits billets étant de la somme de $12,000 cents chacun, souscrits par Alex. Mitchell et les intérêts, les dits billets formant ensemble la somme de $25,000 cents, non compris les intérêts. Ces quelles intérêts, au taux de huit pour cent l'an, ainsi que dit est, jusqu'au 22 janvier 1842, s'élèvent à la somme de $8,456 45 cents); et en outre de l'assomption par les dits billets à la dite Banque des Négocants de la Nouvelle-Orléans, comme il est dit ci-dessus, John Minturn est aussi personnellement responsable.

Lesquelles minutes ou un extrait d'icelles, constatant l'assomption par la Banque de cette dette, ont été envoyées à John Bacon et autres, syndics nommés à la dite Banque des Etats-Unis à Philadelphie, d'après lesquelles procédures les dits syndics ont intenté un procès à Baltimore, et ont fait séquestrer des propriétés pour la somme de $20,000 ou à peu près, sur lesquelles les dits syndics prétendent avoir un privilège pour le paiement de la dite dette ou consommation, et dans lequel procès ils ont obtenu la Banque des Négocants de la Nouvelle Orléans réclame que la dite somme de $20,000 ou le produit des dites propriétés séquestrées soit d'abord employé à l'achat de billets de la Banque des Etats-Unis et alors porté à son crédit sur le montant de la dette ou consommation susdite, et que le surplus de la dite somme ou produit des dites propriétés séquestrées soit distribué entre les différens créanciers du dit Barrett, de la somme de $20,153 55.

2o. Un jugement rendu par la Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, No. 5,040